

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	65

PRESENTS	55
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	9
ABSENTS	27

Vote Pour : 60
 Vote Contre : 0
 Abstention : 5

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 19 JANVIER 2026

Date de la Convocation
13 JANVIER 2026
Date d'Affichage
13 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Florence BELOU à Michelle LAVIT, Dominique BOYER à Martine SOUQUET, Sébastien CHARRUYER à Maryline LHERM, Christelle HARDY-HEBRARD à Claire VILLENEUVE, Elisabeth LOYER à Marie GRANEL, Régine MOULIADE à Christian LONQUEU, Didier SALANDIN à Pascale PUIBASSET, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Saïd MEHDI, Marie MONTELS, Christel PALIS, Francis PRADIER, Ludovic RAU, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jacques VIGOUROUX

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°12_2026
ACTES : 7.1.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 13- Décision modificative n°7 Budget principal 2025**Exposé des motifs**

Le chapitre 014 en dépenses de fonctionnement enregistre les reversements de fiscalité. Il comprend les Attributions de compensation (fiscalité reversée aux communes), le reversement de fiscalité au Fond National de Garantie des Ressources Intercommunales (FNGIR), la Communauté d'agglomération étant contributrice.

Au cours de l'exercice 2025, l'Etat rappelle un prélèvement pour dégrèvement sur le montant de la taxe GEMAPI dont le montant n'était pas connu jusqu'alors. Le chapitre doit être abondé de 6 000 € pour permettre l'enregistrement du reversement au compte 7391118.

Le montant est réduit sur l'article 60612 pour équilibrer la décision modificative

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article D5217-3,

Vu le Budget primitif 2025 Budget principal voté le 24 mars 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (Abstentions de Mathieu BLESS en son nom et au nom de Blaise AZNAR lui ayant donné pouvoir, Michelle LAVIT en son nom et au nom de Florence BELOU lui ayant donné pouvoir et Fernand ORTEGA) :

- **approuve** par décision modificative les inscriptions en dépenses et recettes exposées ci-dessous,

	Chapitre	Nature	Libellé	Fonction	Montant
FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES	011	60612	ENERGIE - ELECTRICITE	020	-6 000.00 €
	Total 011				-6 000.00 €
	014	7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	020	6 000.00 €
	Total 014				6 000.00 €
Total DÉPENSES					0.00 €

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le

26 JAN. 2026

- publication - mise en ligne

Le 26 JAN. 2026

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Paul Boulvrais

Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR